



VILLE DE MARSEILLE

Le Maire

Marseille le 23 janvier 2023

Madame SOPHIE CAMARD
Maire des 1^{er} et 7^{ème} arrondissements

61, La Canebière
13001 Marseille

Objet : Réponse au Voeu R22/195/1S-22 – Voeux 4

Madame la Maire,

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt du vœu émis par votre conseil d'arrondissement en date du 12 décembre 2022, relatif au vœu présenté lors de l'Assemblée Générale du CICA en date du mercredi 16 novembre 2022 qui concerne la Nature en Ville et s'inscrit dans la perspective du développement d'un centre-ville résilient à Marseille en 2030.

Je vous confirme que la mise en œuvre de la désimperméabilisation des rues, partout où il est possible de le faire, fait partie des projets pris en compte par la Métropole dans le cadre des études actuellement conduites en lien étroit avec les services de la direction de la transition écologique et de la nature en ville.

Ces études veilleront tout particulièrement aux incidences croisées des actions de désimperméabilisation et de stabilité du bâti ainsi qu'à la bonne articulation avec les actions de renaturation en cours dans le centre-ville.

Afin de répondre aux souhaits émis sur les actions de sensibilisation et d'information des habitants du quartier, j'ai demandé à mes services de veiller à intégrer au projet de centre ville résilient à l'horizon 2030 un volet de concertation et de sensibilisation des habitants à ces enjeux afin de favoriser l'insertion de ces projets dans les quartiers.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'assurance de ma meilleure considération.


Benoît DAVAN